
Quelques cas d'évasions de captifs chrétiens au Maroc, fin XVII^e- début XVIII^e siècle, selon le père Dominique Busnot

Ahmed Farouk



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/7262>

DOI : 10.4000/cdlm.7262

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2013

Pagination : 255-264

ISBN : 978-2-914-561-64-8

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Ahmed Farouk, « Quelques cas d'évasions de captifs chrétiens au Maroc, fin XVII^e- début XVIII^e siècle, selon le père Dominique Busnot », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 87 | 2013, mis en ligne le 15 juin 2014, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/7262> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.7262>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Quelques cas d'évasions de captifs chrétiens au Maroc, fin xvii^e- début xviii^e siècle, selon le père Dominique Busnot

Ahmed Farouk

NOTE DE L'AUTEUR

Dominique Busnot (le père), Histoire du règne de Mouley Ismaël, roi de Maroc, Fez, Tafilet, Souz, etc. ; de la révolte et fin tragique de plusieurs de ses enfants et de ses femmes ; des affreux supplices de plusieurs de ses officiers et sujets ; de son génie, de sa politique et de la manière dont il gouverne son empire ; de la cruelle persécution que souffrent les esclaves chrétiens dans ses Etats ; avec le récit de trois voyages à Miquenez et Ceuta pour leur rédemption et plusieurs entretiens sur la Tradition de l'Eglise pour leur soulagement, Rouen, Editions G. Behourt, 1714.

- ¹ L'avènement de la dynastie alaouite sur le trône du Maroc a été l'occasion de modifier le mode d'appropriation des captifs chrétiens dans le nouveau royaume. C'est Moulay Ismaïl (1672-1727) qui décide, pour des raisons politiques et surtout économiques, de regrouper à Meknès, la nouvelle capitale, tous les captifs pris en mer ou sur les côtes européennes. Les pères de la rédemption¹, chargés de la libération des victimes de la course, doivent désormais négocier avec le sultan, et uniquement avec lui. Cette obligation occasionne non seulement des dépenses supplémentaires, qui alourdissent le budget des missions des religieux, mais allonge aussi les négociations et donc le temps de séjour dans le pays. De plus, il y a une part d'incertitude quant à l'issue d'une négociation, car le sultan, selon les pères, serait de tempérament versatile et renâclerait souvent à se séparer des éléments les plus jeunes et vigoureux. Pour aider les victimes à retrouver leur liberté perdue, les responsables religieux leur conseillaient

de s'évader. Et il semblerait que le procédé fût connu, organisé et répandu dans le milieu des ports du détroit de Gibraltar au temps de Moulay Ismaël, même si l'on ignore son ampleur. Mais laissons la parole au père Busnot :

Les avis que nous [Dominique Busnot] avions donnez aux esclaves de nos conventions faites à Cadix avec les Maures nommez Métadores pour les tirer secrètement, firent que plusieurs tentèrent cette dernière voie de recouvrer leur liberté, un entr'autres y a réussi & m'a raconté depuis son retour de quelle manière il s'est échappé malgré la vigilance des Maures qui le gardoient².

- 2 C'est par ces mots que l'auteur ouvre le chapitre consacré aux évasions. Il rend compte à travers ces lignes de deux éléments essentiels permettant de comprendre le comportement des individus et les rouages du dispositif mis en place pour l'évasion. Le premier a trait à la nouvelle attitude des religieux qui, face à une situation inique, légitiment implicitement des actes pouvant conduire les captifs à la violence. Cette attitude, émanant de membres du clergé régulier, peut être moralement déterminante pour les captifs en quête de moyens susceptibles de briser leurs chaînes. En parlant de ceux qui ont pu se libérer par l'évasion ou qui souffrent dans les cachots de Moulay Ismaïl, Busnot se singularise par rapport aux rédempteurs antérieurs en préconisant aux détenus en terre d'Islam la lutte individuelle. Les intéressés n'ont souvent pour arme que leur foi et leur détermination. À ceux de son ordre qui jugeraient la voie sans mérite, Busnot oppose les noms de ceux qui sont revenus au sein de la communauté chrétienne³. Le second élément que nous livre l'auteur est la présence de sujets marocains proposant ouvertement leurs services dans le port espagnol de Cadix et promettant de ramener à la liberté des chrétiens qui désespéraient de leur situation dans l'enceinte de la ville de Meknès. Plus étonnant, les rivalités hispano-marocaines sont toujours d'actualité et leurs remous autour du détroit de Gibraltar, espace de communication entre les deux royaumes, maintiennent une inquiétude permanente. Les questions qui se posent sont donc de savoir comment ces Maures pouvaient se trouver en Espagne à une telle époque et quel rôle ils ont pu jouer dans cette zone où le moindre ressortissant africain était objet de méfiance.
- 3 Moulay Ismaël s'était fixé comme objectif de rendre à ses États leur entière intégrité, en mettant fin à l'existence des enclaves espagnoles, ces présides qui jetaient une ombre sur son trône. La récupération d'un certain nombre de places comme la Ma'mora (en 1681) a consolidé le règne du sultan. Mais Ceuta résiste. Elle est assiégée, donc étroitement surveillée, du moins en théorie. Tous ces éléments nous inclinent à penser que la présence d'individus marocains dans les ports espagnols est plus que douteuse.
- 4 Généralement, les relations de voyage rédigées par les pères rédempteurs sont sujettes à caution. Si elles permettent de connaître certains événements et décrivent les aspects d'un pays musulman comme le Maroc, où sont retenus de nombreux captifs, leurs auteurs ont tendance à amplifier les malheurs qui frappent ces derniers. Ce penchant à l'exagération touchant les conditions de vie des chrétiens au Maghreb occidental a un double objectif : susciter et fortifier la compassion dans les pays d'origine et inciter les fidèles, en France comme dans les autres pays d'Europe, à faire preuve de générosité⁴. Faire part de l'existence et du déroulement des évasions par des particuliers musulmans est aveu de faiblesse de l'efficacité des moyens utilisés par les rédempteurs. À la fin du xviii^e siècle, on commence à envisager une voie nouvelle pour soulager les souffrances des captifs et augmenter le nombre de libérés. Il est donc de bonne intelligence d'accorder crédit à cette nouvelle possibilité, en tout cas dans le milieu de ceux qui en ont la charge. Après avoir connu le désespoir et la résignation, l'idée de

pérennisation de leur état pousse les captifs dotés de volonté à l'action, acte ultime pour recouvrer la liberté par leurs propres moyens. L'évasion fait donc partie de ces moyens qui les engagent pleinement.

- 5 Des centaines d'individus retenus contre leur volonté à Meknès, à l'époque de Moulay Ismaël, semblent complètement anéantis par ce qui leur est arrivé. Leur concentration dans la capitale était plutôt une aubaine, dont les atouts leur ont échappés. Ils auraient pu marronner ou déstabiliser l'État alaouite, avec la complicité de l'Espagne proche, du Portugal ou même de l'Angleterre, avant la prise de Tanger (en 1684), tant les frontières maritimes étaient poreuses, malgré la surveillance étroite assurée par les représentants du *makhzen*⁵.
- 6 C'est au retour de sa troisième rédemption au Maroc (1712) que des sujets marocains contactent le père Busnot pour lui proposer leurs services. Il écrit à ce sujet :

Pendant que nous [le père Busnot et ses compagnons] étions encore à Cadix attendant les derniers Ordres de France pour notre retour, Deux de ces Métadures nous vinrent trouver pour nous offrir leurs services. Nous convinmes avec eux de cent cinquante piastres pour chaque esclaves françois qu'ils nous rendroient à Cadix, & et nous leurs donnâmes un rôle de ceux que nous souhaitions, ils nous demandèrent le temps de leurs retours de Madrid. Ils y alloient solliciter le paiement de ce qui leur avoit été promis pour avoir facilité l'évasion de plusieurs soldats espagnols, & d'autres sujets de Sa Majesté Catholique qu'ils avoient rendus en Espagne, & dont ils n'avoient rien reçu. Ils étoient chargez de Lettres de Recommandations de Gouverneurs es Albouzême & de Cadix, qui représentoient à Sa Majesté Catholique, combien il étoit important de ne pas rebuter ceux qui hazardoient ainsi leur vie pour tirer ses sujets de la captivité : et de ne pas fermer aux pauvres esclaves cette porte pour rentrer en liberté⁶.
- 7 Pour quitter le territoire marocain à l'époque, il est impératif d'obtenir une autorisation du sultan en personne, autorisation qui fait office de laisser-passer ou passeport. L'obtention de ce document est assujettie à l'exposition d'une raison valable d'absence du territoire et sa validité n'est que de quelques mois seulement. Le non respect de ce dernier point expose le bénéficiaire à des peines sévères, qui peuvent aller jusqu'à son élimination physique. On est donc en droit de supposer que les « métadores » pouvaient être au service de l'Espagne⁷.
- 8 Le texte cité évoque implicitement l'ancienneté des évasions. Il serait d'un grand intérêt de savoir quand ce mouvement a réellement commencé et qui en ont été les premiers organisateurs. Était-ce un acte politique ou simplement un moyen pour certains de satisfaire leur goût du lucre ? Les réponses ne sont pas aussi évidentes. Les correspondances consulaires, qui se font l'écho des milieux marchands dans les ports de la côte atlantique marocaine et du détroit de Gibraltar, ignorent l'importance (voire l'existence) des évasions⁸, ce qui montre à quel point l'indifférence publique et/ou la peur sont grandes. À certaines époques, les familles riches qui avaient un des leurs captifs au Maroc confiaient à un marchand chrétien en résidence dans l'un des ports du pays une somme d'argent suffisante pour négocier la libération du malheureux détenu. Il s'est avéré que la plupart des marchands ont failli aux missions qui leur avaient été confiées et ont détourné les sommes reçues vers d'autres activités⁹. Il semble alors, sans qu'on puisse étayer cela par des faits probants, que les particuliers qui désiraient la libération rapide d'un proche en captivité se soient alors détournés des marchands au profit des « métadores »¹⁰.

- 9 L'ambiance dans laquelle s'est déroulée la rencontre entre les religieux et les « métadores », selon l'extrait ci-dessus, est tout à fait ordinaire et sans protocole aucun. Les rédempteurs manifestent leur adhésion à la proposition des guides sans se poser de questions. Munis de lettres de recommandation, et en route pour Madrid, les « métadores » rencontrés semblent connus à Cadix et circulent librement. Les Pères trinitaires français, qui depuis le Père Dan¹¹ connaissent bien la région, tant du côté espagnol que maghrébin, n'engagent pas à la légère l'argent amassé péniblement en France par le biais des aumônes. Pour le garder en sécurité, ils prennent toujours soin de le déposer au consulat de France de Cadix ou de le confier à des patrons de maisons de commerce connues, avant d'entamer toute négociation en Espagne même ou au Maroc. L'engagement avec les « métadores » observé ici est donc sans risque puisque la rémunération de leurs services se fera grâce à ces dépôts¹². Tous ces éléments permettent de supposer, avec une faible marge d'erreur, qu'il existe depuis longtemps, entre les sujets marocains et les représentants de certains pays européens touchés par les effets de la course, des contacts et des échanges. L'inconvénient, c'est le mutisme de la documentation officielle.
- 10 Engager les services d'un « métadore » de la place de Cadix ou même d'un préside¹³ n'est donc pas acte impossible ni compliqué. Les présides offrent d'ailleurs une formidable vitrine pour le recrutement d'un « métadore », comme Busnot le signale :
- Les Maures certains jours de la semaine entrent dans les places qui appartiennent à Sa Majesté Catholique, pour les marchez qui leurs sont libres et les Gouverneurs peuvent aisément trouver des métadores et convenir avec eux¹⁴.
- 11 Au moment opportun, les « métadores » soudoient les gardes, ou les détournent de leur occupation par divers moyens et stratagèmes, pour faire passer les fuyards. Quand ces derniers arrivent à destination, c'est-à-dire à l'intérieur de la place espagnole ou portugaise, le gouverneur fait tirer un coup de canon. Le paiement est alors perçu après, soit au Maroc soit en Espagne, en fonction de l'accord passé avec le commanditaire. Il est certain que le sultan n'ignorait pas l'existence de ces hommes, traîtres à sa cause. Aussi usa-t-il de divers moyens pour dissuader les captifs de penser à leur liberté. Malgré tout, on ne peut empêcher les hommes de rêver de liberté¹⁵. Les fuites se poursuivent et le sultan manifeste sa colère contre les passeurs qu'il accuse d'être à l'origine des évasions. C'est pourquoi,
- il n'épargne rien pour découvrir les métadores et fait passer par d'étranges tourmens ceux qu'il soupçonne de ce commerce, afin d'intimider les autres. En l'année 1702, il fit exécuter à mort 22 Maures sur cette simple suspicion dont aucun n'avoüa le crime¹⁶.
- 12 Cette porte de sortie, qu'est l'évasion, a eu ses adeptes. Parmi ceux dont on connaît l'histoire grâce aux Pères rédempteurs, certains ont tenté l'aventure sans aide, malgré les dangers ; d'autres, au contraire, ont fait appel à ces fameux guides¹⁷. Mais avant de se mettre en route pour leur périlleuse expédition, une longue préparation mentale et matérielle est nécessaire aux futurs fugitifs. Il fallait surtout faire une réserve de nourriture et se procurer un minimum de matériel, petits objets nécessaires et utiles pour entreprendre un voyage aussi risqué. Les candidats récidivistes, eux, font part d'un autre danger, celui occasionné par des animaux sauvages, tels que les lions, regroupés en « meutes » à certains endroits, comme les sources. Ces points d'eau, massivement fréquentés par les populations locales sont à éviter. Une fois le départ décidé, ceux qui échoueraient dans leur entreprise s'exposeraient également au terrible courroux du maître.

- 13 Les évadés avaient le choix entre deux destinations : Mazagan, cité portugaise au sud sur la côte atlantique, ou l'un des présides espagnols sur la côte méditerranéenne et près du détroit de Gibraltar. Les récentes conquêtes de Moulay Ismaël avaient restreint le nombre des enclaves espagnoles, et l'on ne pouvait trouver accueil que dans l'une des places ayant résisté aux assauts des forces du sultan alaouite telles Ceuta, Melilla ou Al-Huceima. La traversée, pour atteindre l'une de ces destinations, dure une ou plusieurs semaines, à cause d'une surveillance serrée ou de fortes pluies qui grossissent le niveau des oueds. L'absence de ponts ralentit les déplacements en période de crues. Pour réduire au maximum les obstacles, les fugitifs choisissent le printemps ou le début de l'été, car plus tard la chaleur étouffante et le manque d'eau risquent de compromettre le voyage. Dès qu'ils quittent leur lieu de résidence, les fuyards doivent doubler d'attention car les guetteurs sont à l'affût de tout mouvement de personnes sur tous les chemins reliant Meknès aux régions côtières.
- 14 Selon les témoignages, on a relevé l'existence de plusieurs types d'évasions. D'une part, il y a celles qui s'effectuent en solitaire ou à plusieurs, mais sans guide, et d'autre part celles qui se font sous la conduite de « métadores ».

La fuite sans guide

- 15 Elle peut être le fait d'un fuyard solitaire ou de deux ou trois captifs qui tentent leur chance ensemble. Ainsi, Thomas Pellow décida de partir seul et il échoua au pied de la citadelle portugaise de Mazagan. Par miracle, il échappa au lynchage de la foule et au jugement de son maître Moulay Ismaël¹⁸. Parmi ceux qui tentent l'aventure à deux, Ellen G. Friedman¹⁹ rapporte le cas d'un certain Roque de Robles, originaire de Jerez de la Frontera, qui s'enfuit avec Sebastián de Montella. Ils demandèrent *a posteriori* au Conseil de Castille de les aider à payer leur dette envers les Maures qui les avaient aidés à fuir, de façon à ne pas compromettre par la suite d'autres libérations de chrétiens. Cette institution accéda à leur requête, tout comme elle le fit aussi dans le cas de Simón González de Donis. Cet exemple nous prouve d'une part que l'État ne reste pas indifférent à la rédemption des captifs et d'autre part qu'il existait des rapports de confiance qu'il fallait préserver – notamment le respect de la parole donnée – si l'on voulait poursuivre la collaboration bilatérale entre musulmans et chrétiens pour la libération des captifs.
- 16 Le texte de Busnot fait aussi référence à des cas de fuite à deux ou trois personnes. Cette méthode permet une meilleure organisation pour affronter les imprévus du voyage. Parmi les cas rencontrés, signalons le récit de Jean Ladiré de S[aint] Vallery en Caux et de son compagnon Guillaume Croissant. Ils mettent dans la confiance Antoine Rodrigue de Calais, un ami de confiance qui travaille à un four à chaux en dehors de la ville de Meknès²⁰. Ce dernier devait constituer pour eux un stock de réserves alimentaires et trouver le moyen de leur fournir des chaussures pour le voyage. Tout devait se faire dans une discrétion absolue.
- 17 Ils quittent la ville royale le 2 octobre 1693 pour se rendre à Mazagan. Ils ne bénéficient des conseils d'aucun guide sur l'état des chemins, mais la saison est encore clémente. Selon ce qu'ils savent par ouï-dire, en évitant les axes fréquentés et les gros villages, en principe, ils ne doivent pas rencontrer grand monde. Généralement, pour cette destination, le chemin le plus simple consiste à aller jusqu'à Salé, pour suivre ensuite la côte vers le sud. Mais, comme cet axe est très fréquenté, les fuyards empruntent des

chemins parallèles, en ne s'aidant, comme ils le disent, que de l'étoile du nord. Ils traversent des contrées vides, qu'ils qualifient de déserts, des montagnes rocailleuses²¹ et des bois denses, infestés de lions dans les clairières. Quand ils arrivent enfin à proximité de Mazagan, la fatigue et la joie ont provoqué l'effondrement de l'attention qui les avait aidés à surmonter les difficultés de la traversée. Subitement quatre jeunes, se disant sentinelles, les arrêtent. Après 36 jours de prison, passés dans des conditions difficiles dans la localité d'Azammour (à quelques kilomètres au nord de Mazagan), ils sont transférés à Salé, où ils sont retenus au service d'un prince pendant cinq mois, avant de retourner à Meknès. Depuis leur arrestation, leur existence n'a pas été de tout repos. Ils ont subi quotidiennement des insultes, des coups de bâton, et ils ont été soumis à des travaux harassants, à des humiliations et à la faim. La seule chance qu'ils aient eue, c'est qu'à leur retour dans la capitale ils n'ont pas été présentés au sultan, sinon on n'aurait pas donné cher de leur vie et leur tentative d'évasion n'aurait jamais été connue.

- 18 Mais leur détermination et leur amour de la liberté sont restés intacts, malgré les difficultés. Ladiré et Croissant se sont entendus avec un autre captif, Guillaume Rigault de Marseille pour tenter une seconde évasion. Après avoir fabriqué un canot (en peaux gonflables) dans une ferme en dehors de la ville royale, ils décident en 1695 de retenter leur chance. Cette fois-ci ils prennent la direction du nord. Arrivés dans les montagnes du Rif, ils sont arrêtés et conduits à Fès, puis à Meknès. Et quand on leur demande pourquoi ils tentent de s'évader au péril de leur vie, ils répondent invariablement « pour être libres ». Alors qu'ils croyaient que leur dernier jour était arrivé, le jour prévu de leur exécution, ils sont graciés grâce à l'intercession de deux captives chrétiennes qui se sont jetées aux pieds du sultan pour demander leur pardon²².

L'évasion sous la conduite de « métadores »

- 19 Une évasion sous le contrôle de passeurs, à travers des routes secrètes, est une autre aventure. En plus de leur connaissance du terrain, les « métadores » savent exploiter les faiblesses humaines : ils achètent fréquemment le silence des guetteurs et des soldats sans scrupule pour arriver à leur fin. Toutefois, une évasion sous leur conduite n'est pas sans risques : face à une situation critique, ils sont susceptibles de devenir dangereux et de s'en prendre à ceux qu'ils sont censés protéger pour éviter d'être pris.
- 20 De plus, pour mettre un frein à cette activité délictueuse, le sultan lance parfois des campagnes de répression : nous l'avons vu pour 1702, année où 22 Maures furent torturés et condamnés à mort, juste pour l'exemple. À la fin de la première décennie du xviii^e siècle, plusieurs « métadores » furent pris en flagrant délit et exécutés sans pitié. Les chrétiens qui les accompagnaient, sauvèrent leur tête en se convertissant à l'islam. Ces événements ont profondément bouleversé le milieu des guides et des passeurs, mais aussi des captifs. Le calme revint vers 1712, sans que l'on pût en déterminer les causes²³.
- 21 Voyons un dernier cas : la fuite de « Gabriel Robin, âgé de 46 ans, de la Baye de Bourneuf, rivière de Nantes, & qui fut pris dès l'âge de 21 ans »²⁴, s'est terminée avec succès après des moments extrêmement pénibles. Les captifs comme lui, qui ont séjourné plusieurs années dans le pays, connaissent les us et coutumes des habitants et aussi leur langue. Ce sont des atouts permettant de déjouer la vigilance des sentinelles et autres guetteurs. Les deux guides de Robin lui ont proposé également de porter des

vêtements du pays, de manière à ce que l'illusion soit parfaite tout au long du voyage. Le 13 juin 1713, les deux hommes et leur protégé quittent Meknès en direction des ports du nord. Si la marche de nuit est toujours de rigueur, les compagnons du fugitif prennent la précaution de marcher dans la même direction, mais séparés, de sorte qu'on ne puisse pas les surprendre ensemble. Ils se sont aperçus que, comme la région connaissait cette année-là des chaleurs excessives, de nombreux autochtones voyageaient de nuit. Et Gabriel Robin n'eut aucune difficulté à passer pour un voyageur indigène ordinaire. La traversée dura dix jours, pour arriver enfin au village des 'métadores' près d'Albouzême (Alhoucéima). Là, on apprend que la région est en ébullition : des cavaliers du *makhzen* sont à la recherche de quatre esclaves qui ont emporté dans leur fuite quatre mules et volé quatre quintaux d'or. Les soupçons pèsent sur tous les habitants qui pourraient venir en aide aux fugitifs. Les « métadores » prennent alors de sérieuses précautions : ils cachent Gabriel Robin dans une grotte loin de leur village. Après plusieurs jours d'enfermement, le captif est enfin accueilli à Melilla, le 2 juillet, dans un état très affaibli, mais sauf.

Conclusion

- 22 Les éléments présentés dans cet article émanent de l'ouvrage du père Dominique Busnot. La plupart des évasions évoquées y sont décrites. Elles sont sans doute représentatives de ce phénomène. Busnot affirme avoir recueilli lui-même les récits de la bouche d'anciens captifs ayant réussi à se débarrasser de leurs chaînes. Il est satisfait de la « convention faite à Cadix avec les "métadores" »²⁵. Elle permet à ces derniers de recevoir une récompense pour chaque captif ramené en Espagne. Mais le religieux n'est pas le seul à penser que la filière de l'évasion ne répond que partiellement aux contraintes globales du problème. C'est pourquoi le principe des rédemptions se maintiendra encore longtemps. Le roi d'Espagne a eu, le premier probablement, l'idée de faire libérer ses sujets captifs au Maroc, en soudoyant certains sujets du sultan. On retiendra pour preuve de cela, la facilité d'entrée en Espagne des « métadores » et la liberté dont ils bénéficiaient pour se rendre à Madrid pour y recevoir leurs rétributions et pourquoi pas aussi de nouvelles consignes et missions d'ordre politique du roi catholique. En définitive, le mérite du père Dominique Busnot est d'avoir rendu compte de cette filière, et par là même d'avoir donné de l'espoir à tous ceux que les rédemptions avaient ignoré et qui attendaient depuis des années le retour dans leur famille. Le courage des hommes côtoyés ici est immense : celui des « métadores », qui bravent une autorité impitoyable, et celui des captifs fuyards, qui se lancent à corps perdu pour recouvrer leur liberté et leur dignité.

NOTES

1. . Il s'agit des Mercédaires et des Trinitaires.
2. . Dominique Busnot (le père), Histoire du règne de Mouley Ismaël..., op. cit., p. 244.

3. . Il reste malgré tout un doute. Comment se sont réalisées les rencontres entre Busnot et les évadés ? Dans quelles circonstances les récits d'évasion ont-ils été reçus ? Certains détails montrent que les évasions ont réellement eu lieu, mais une preuve de ces faits dans les documents d'archives des ports ayant accueilli les évadés, nommément désignés dans le texte de notre informateur, serait la bienvenue.

4. . Les souffrances des captifs au Maroc sont indéniables, mais de nombreuses idées répandues par les rédempteurs sont à revoir et à ramener à leur juste proportion. Les exécutions attribuées à Moulay Ismaël par exemple dépassent l'entendement. Voir, en complément d'information : les pères Jean de La Faye, Denis Mackar, Augustin D'Arcis et Henry Le Roy, Relation en forme de journal voyage pour la rédemption des captifs aux Royaumes de Maroc et d'Alger pendant les années 1723, 1724 et 1725, présentation et notes de Ahmed Farouk, Saint-Denis, Éditions Bouchène, 2000 ; Laugier de Tassy, Histoire du Royaume d'Alger, un diplomate français à Alger en 1724, Paris, Éditions Loysel, 1992 ; la préface d'André Nouschi est extrêmement enrichissante.

5. . De l'arabe *khazaja* qui signifie « enmagasiner » ; il peut se traduire par « magasin » ou « entrepôt ». Au Moyen Âge, ce terme désigne l'endroit où sont entreposées les réserves en nourriture d'un village ou d'une tribu (l'équivalent de ce terme en berbère est « *agadir* »). Au xviii^e siècle, le mot *makhzen* est adopté par l'administration : il désigne dans un premier temps le local où sont déposés les produits de l'impôt ; dans un deuxième temps, et surtout sous les Alaouites, il est synonyme d'administration avec tous ses rouages. Aujourd'hui, ce mot indique aussi bien l'État que l'administration à tous les échelons. Le mot est à la fois précis et ambigu ; il est devenu une entité politique impénétrable. Voir Benjamin Stora et Akram Ellyas, Les 100 portes du Maghreb, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1999, p. 218-220. Et pour une analyse approfondie de la notion du *makhzen* politique consulter Eugène Aubin, Le Maroc dans la tourmente, Paris, Éditions Paris-Méditerranée 2004, p. 187-231. Cet ouvrage a été publié initialement sous le titre Le Maroc d'aujourd'hui, Paris, Armand Colin, 1905. Il reste d'une grande utilité.

6. . Dominique Busnot (le père), Histoire du règne de Mouley Ismaël..., op. cit., p. 174.

7. . Les hommes de cet acabit passent d'un rivage à l'autre du détroit de Gibraltar, pratiquant aussi la contrebande. Les autorités espagnoles tolèrent leurs activités illicites, afin de continuer à bénéficier de leurs services.

8. . Ici on entre dans le domaine de la morale politique.

9. . Voir le chapitre IX de Relation des États de Fez et de Maroc écrit par un Anglois qui y été long-tems esclave, et traduite de l'anglois, publié par M. Simon Ockley, Professeur en langue arabe dans l'université de Cambridge, Paris, chez Pissot libraire, 1726.

10. . Ce terme est une déformation de l'espagnol « *metedor* », qui signifiait « contrebandier » (soit celui qui « *metía* », c'est-à-dire qui « introduisait » quelque chose) ; la « *meteduría* » étant l'introduction de marchandises en contrebande. En l'occurrence, ce que l'on « introduisait » ici en Espagne, c'était une marchandise humaine. [Note de l'éditrice]

11. . François Dan (le père), Histoire de Barbarie et de ses corsaires, Paris, Éditions Pierre Racolet, 1637.

12. . Le consulat français de Cadix était un observatoire très important. La famille Partyet, qui y a occupé le poste pendant plusieurs décennies, a remarquablement rempli les tâches qui lui incombaient durant l'époque qui nous concerne. Depuis l'avanie de 1716, qui a entraîné la suppression du consulat de France au Maroc pendant près d'un demi-siècle, les nouvelles de ce pays étaient enregistrées, en grande partie, à Cadix avant d'être expédiées en France. Voir, à ce propos, les Sources inédites de l'histoire du Maroc par le comte Henry de Castries, première série : dynastie saadienne, archives et bibliothèques des Pays-Bas, t. II, Paris-La Haye, Ernest Leroux éd.-Martinus Nijhoff, 1907 [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5675413x>] et les publications qui font suite à cette série comme : Documents inédits sur l'Histoire du Maroc, Sources françaises (1726-1732), 2 fascicules, Chantal de La Véronne (éd.), Paris, Geuthner, 1975 et

1984 ; Sources françaises de l'Histoire du Maroc au xviii^e siècle, vol. 5 (1732-1739) et vol. 6 (1740-1743), Chantal de Laveronne (éd.), Zaghouan, Centre d'Études et de Recherches Ottomanes, Morisques, de Documentation et d'Information (CEROMDI), 1994 et 2002.

13. . La place la plus importante étant Ceuta.

14. . Dominique Busnot (le père), Histoire du règne de Mouley Ismaël..., op. cit., p. 179. Cette possibilité d'engager des métadores n'est pas exclusivement réservée aux gouverneurs espagnols des présides, mais à tous ceux qui envisagent de faire évader un captif. L'auteur précise que « quelques François ont aussi échappé par cette voye. Entr'autres Raimond Nique, & Antoine Audran de Marseille, René Durand de La Rochelle, Thomas Lofault d'Olone, Goriot de Martègue, François Yon de Saintonge, Ditoron de Bordeaux & Joseph Matthieu &c. (sic !) ». Apparemment, l'énumération est incomplète.

15. . Stephen Clissold, *The Barbary Slaves*, Londres, Paul Elek, 1977, p. 69 : « Muley Ismael used to boast that he would drive his slaves so hard that they would not have the strength left to think of escaping and would lose the very remembrance of what to be free. But men cannot stop dreaming of freedom. » [« Mouley Ismael se vantait fréquemment de traiter ses esclaves avec tant de poigne qu'ils n'avaient plus la force de penser à s'évader et qu'ils en arriveraient même à oublier ce qu'était la liberté. Mais les hommes ne peuvent pas s'empêcher de rêver de liberté »].

16. . Dominique Busnot (le père), Histoire du règne de Mouley Ismaël..., op. cit., p. 178.

17. . Les religieux n'acceptaient pas de racheter tous les captifs, sauf dans le cas d'une rédemption générale. Il fallait remplir certaines conditions : être de la même « nation », du même « pays », de la même « religion ». Certains individus n'avaient donc aucune chance de faire partie d'une quelconque rédemption, même après vingt ou trente ans de captivité. Ils étaient par conséquent livrés à eux-mêmes dans la recherche d'une solution pour retrouver le chemin de la liberté. Il en allait de même pour les évasions, même si les religieux n'affirmaient pas toujours ces distinctions d'une manière ouverte. Dominique Busnot précisait bien aux guides qu'il leur fournirait le « rôle » de ceux qu'il fallait aider à quitter l'empire de Moulay Ismaïl.

18. . Le cas de Thomas Pellow montre que même en surmontant les difficultés évoquées par Busnot, auxquelles s'exposent les fuyards, la réussite n'est pas au bout du chemin. Thomas Pellow est l'un des captifs les plus en vue à la fin du règne de Moulay Ismaël. Il est renégat, parle parfaitement l'arabe, sert dans l'armée de Moulay Ismaël et a une bonne connaissance de la géographie et des routes du pays. Malgré tous les avantages dont il bénéficie, son Angleterre natale lui manque. Ses connaissances lui permettent de circuler de jour comme de nuit pour se rendre à Mazagan. Voir Giles Milton, *Captifs en Barbarie*, Lausanne, Noir sur Blanc, 2006, p. 198-208.

19. . Ellen G. Friedman, *Spanish captives in North Africa in the Early Modern Age*, Madison, University of Wisconsin Press, 1983, p. 113-114 : « In 1702 Roque de Robles of Jerez de la Frontera requested help in paying a debt to some Muslims who had him escape from Meknès in december 1701. In his petition he noted that if the money were not paid to his accomplices as promised, in the future the Moors would be less willing to help captive escape. The Council apparently saw his point, for it granted 100 reales to him, as well as to Sebastian Antonio of Montella, who has escaped at the same time, and 400 reales to Simon Gonzalez de Donis, fled on march 1701 and owed 800 reales to those who had aided him. » [En 1702, Roque de Robles de Jerez de la Frontera demanda de l'aide pour payer une dette qu'il avait contractée auprès de musulmans qui l'avaient aidé à s'évader de Meknès en décembre 1701. Dans sa requête, il soulignait que si l'argent n'était pas remis comme convenu à ses complices, les Maures seraient moins disposés dans le futur à aider les captifs à s'évader. Il semble que le Conseil ait pris en considération ce point puisqu'il lui attribua 100 réaux, ainsi qu'à Sebastián Antonio de Montella qui s'était enfui en même temps, et que 400 réaux furent octroyés à Simón González de Donis, qui s'était enfui en mars 1701 et qui devait 800 réaux à ceux qui l'avaient aidé. »].

20. . On a remarqué à plusieurs reprises que les captifs jouissaient d'une certaine liberté de mouvements dans la ville de Meknès. C'est d'ailleurs grâce à cette liberté qu'ils ont pu concevoir leur projet d'évasion.

21. . Cette partie du territoire est, à certains endroits, rocailleuse, mais elle n'est pas montagneuse.

22. . Pour les tribulations de Ladiré et de ses compagnons voir surtout Dominique Busnot (le père), Histoire du règne de Mouley Ismaël..., op. cit., p. 181-191.

23. . Id., p. 245-247.

24. . Id., p. 244.

25. . Ce que Busnot nomme « convention » n'est qu'un accord verbal passé avec les « métadores » en Espagne lors de son voyage de retour de la troisième rédemption à laquelle il participe au Maroc en 1712 (les deux autres ayant eu lieu en 1704 et 1708) et qui ne permit de racheter que 68 captifs. Voir Guy Turbet-Delof, Bibliographie critique du Maghreb dans la littérature française, Alger, SNED, 1976, notice n° 288, p. 173-174.

RÉSUMÉS

On a beaucoup écrit sur le rachat de captifs au Maroc à l'époque moderne. Depuis le dernier quart du xviii^e siècle, les hommes et les femmes capturés en mer et ceux arrivés sur le sol marocain suite à un naufrage sont propriété du sultan. Et, depuis Moulay Ismaël, ils sont quasiment tous regroupés à Meknès, où ils sont employés à la construction de la ville royale. Leur nombre, élevé, varie selon les époques et les conjonctures politiques et économiques. Pour les racheter, les Pères rédempteurs devaient se rendre à Meknès pour négocier leur libération. Non seulement l'action des religieux n'aboutit pas toujours, mais certains captifs n'ont aucun espoir de retrouver un jour la liberté. Les évasions sont donc un autre moyen d'échapper à sa condition d'esclave et de mettre fin aux humiliations et aux privations endurées dans la capitale royale, Meknès à l'époque. Au début du xviii^e, après une rédemption plus ou moins réussie, le père Dominique Busnot nous fait connaître l'existence des « métadores », passeurs marocains qui pouvaient conduire certains captifs vers Mazagan ou vers l'un des présides de la côte méditerranéenne, c'est-à-dire vers l'une des « terres chrétiennes », selon la terminologie de l'époque. Il semble d'ailleurs que les Espagnols exploitaient cette dangereuse filière bien avant les Français. Notre article signale l'existence de ce système, présente quelques cas et s'interroge sur sa portée politique, économique et idéologique.

A great deal has been written about the ransom of prisoners in Morocco during the early modern age. Since the last quarter of the seventeenth century, male and female captives, as well as those who were shipwrecked and landed in Morocco, were considered the sultan's property. And, since the time of Moulay Ismail, almost all were grouped together in the royal capital, Meknes, where they were used as a labor force at the royal palace. The number of these captives varied according to the era and political and economic conditions. In order to ransom them, members of religious orders would travel to Meknes to negotiate their release. These conversations were not always successful, and some captives had absolutely no chance of being freed. Escape was another way of putting an end to the humiliations and hardship in Meknes. In the early eighteenth century, after a somewhat successful redemption, Father Dominique Busnot wrote about a group of metadores, Moroccan smugglers who took escaped slaves toward Mazagan or to

Mediterranean shores, closer to “Christian lands.” It seems that the Spanish took advantage of this dangerous passage well before the French. This paper explains this system, analyzes a few cases and examines its political, economic and ideological scope.

INDEX

Mots-clés : captifs, Maroc, Moulay Ismaël, père Busnot, évasions

Keywords : captives, Morocco, Moulay Ismail, Father Dominique Busnot, escape

AUTEUR

AHMED FAROUK

Ahmed Farouk est actuellement chercheur HDR rattaché à l'Institut méditerranéen et Paris. Il a collaboré pendant plusieurs années avec Chantal de Laveronne pour la publication de Sources françaises de l'Histoire du Maroc au XVIIIe siècle, vol 5 (1732-1739) et vol 6 (1740-1743), Zaghouan, Centre d'études et de recherches ottomanes, Morisques, de documentation et d'information (CEROMDI), 1944 et 2002. Il est l'auteur d'articles et il a également édité, présenté et annoté Relation en forme de journal pour la rédemption des captifs aux royaumes de Maroc et d'Alger pendant les années 1723, 1724 et 1725, par les pères Jean de la Faye, Denis MAckar, Augustin d'Arcisas Henry Le Roy, Paris, Editions Bouchène, 200, 165 p.